

Beekast lève 2,7 millions d'euros pour rendre les événements plus collaboratifs

L'application Beekast, qui veut faire de l'interactivité une norme dans les événements, vient de lever 2,7 millions d'euros. La startup veut accélérer son développement à l'international.

Créé en 2014 par trois ingénieurs et accompagnée par l'incubateur Shake'Up de Wavestone, Beekast développe une application web et mobile capable de favoriser l'interaction entre participants lors d'événements professionnels. Des conférences aux séminaires en passant par les formations et les réunions, celle-ci permet aux participants de poser des questions, réagir, commenter et networker, le tout depuis Twitter ou par SMS, en direct de l'événement en question. Les animateurs peuvent de leur côté ajouter des animations à leurs présentations, interagir avec le public, et recueillir à la fin des statistiques sur les échanges pour améliorer leurs interventions futures.

« Parce que pendant trop longtemps et aujourd'hui encore le schéma classique d'une réunion en entreprise se résume à un intervenant d'un côté et une assemblée passive de l'autre, il était urgent de bousculer les codes »

Yassine Chabli, CEO de Beekast

La startup, lauréate de Tremplin Entreprises 2016, annonce aujourd'hui avoir bouclé une levée de fonds de 2,7 millions d'euros auprès de plusieurs investisseurs stratégiques parmi lesquels iSourceVC, Paris Business Angels et Val'Angels. Une enveloppe qui lui permettra d'affirmer sa position auprès des

professionnels, mais également d'accélérer son développement en France et à l'international. Son ambition : devenir la première référence sur le marché des solutions collaboratives.

À relire : *Beekast amplifie l'interactivité entre les participants lors de conférences*

En deux ans d'existence, Beekast a séduit plus de 500 000 utilisateurs. La jeune pousse revendique 300 références, parmi lesquels Microsoft, Google, DHL, EDF, Thales, Johnson-Johnson, Uniqlo ou encore le MEDEF.

Beekast en quelques chiffres

- Créé en 2014
- Fondateurs : Yassine Chabli, Said El Haddati et Quentin Georget
- Siège : Paris
- 2,7 millions d'euros levés